

# Chronique : Union Africaine, CEDEAO... Réactivez vos instruments de prévention des crises

écrit par GuineePolitique© | 18 septembre 2019



Tous les éléments crisogènes sont aujourd'hui réunis pour alerter les organisations sous régionales et africaines sur la situation fabriquée de toutes pièces par Alpha Condé et ses alliés/militants institutionnels (la CENI, la cour constitutionnelle, l'assemblée nationale...). Il est temps d'agir. Des instruments de prévention existent et il faut anticiper par l'envoi d'une mission à Conakry pour rappeler à Alpha Condé la Charte africaine de la démocratie, de la gouvernance et des élections adoptée le 30 janvier 2007 à Addis Abeba, ratifiée par la Guinée. L'article 23 de la Charte énonce clairement « les États parties conviennent que l'utilisation, entre autres des moyens ci-après pour accéder ou se maintenir au pouvoir constitue un changement anticonstitutionnel de gouvernement et est passible de sanctions appropriées de la part de l'Union: [. ] – Tout amendement ou toute révision des Constitutions ou des instruments juridiques qui portent atteinte aux principes de l'alternance démocratique. »

Le principe de non-ingérence ne s'applique plus dans ce cas. N'attendez pas davantage sous prétexte que Alpha Condé ne s'est pas explicitement prononcé sur ses intentions d'instrumentaliser la constitution par le moyen de

contournement déjà connu qui est la proposition d'une nouvelle constitution.

Toutes les institutions internationales présentes en Guinée ont des outils de monitoring pour suivre et évaluer les signes évidents d'une grave crise politique en gestation.

Ce projet de 3ème mandat (nouvelle constitution) ne passera pas et l'entêtement de Alpha Condé risque de plonger la Guinée dans une instabilité politique sans précédent avec ses corollaires de violences (une tradition politique en Guinée).

**Sékou Chérif Diallo**